



Assurance d'hospitalisation

Pour plus de confort hospitalier
et la liberté de choix

L'assurance d'hospitalisation innovante avec un plus en matière de prestations: vous restez flexible.

Le modèle

Le confort hospitalier pour tous les besoins

En cas d'hospitalisation, l'assurance de base ne couvre que le minimum légal. Avec l'assurance complémentaire d'hospitalisation de sodalis, vous pouvez choisir librement votre hôpital même en dehors du canton du Valais. Par ailleurs, l'assurance sodalis Spitalversicherung tient compte des exigences actuelles en matière de confort des prestations et de flexibilité.

Notre assurance sodalis Spitalversicherung comprend quatre variantes:

- sodalis allgemein (division commune)
- sodalis halbprivat (demi-privée, chambre à deux lits)
- sodalis privat (privée, chambre individuelle)
- sodalis flex (flexibilité de choix lors de l'admission à l'hôpital)

Les prestations

Prestations de base étendues

Dans les quatre types d'assurance d'hospitalisation, vous bénéficiez des avantages suivants:

- libre choix du médecin et de l'hôpital dans toute la Suisse
- couverture intégrale dans toute la Suisse* dans la division choisie
- traitements d'urgence à l'étranger, dans le monde entier
- frais de transport et de sauvetage dans le monde entier via centrale d'appel d'urgence
- pour les familles: aucun enfant ne paie de primes, même si un seul parent est assuré chez sodalis
- contribution aux balnéothérapies et cures de convalescence
- pas d'augmentation des primes après perception des prestations
- diverses prestations supplémentaires

Vous trouverez dans l'aperçu des prestations hospitalières les prestations détaillées pour chaque division.

* moins la franchise et la quote-part, et CHF 15.— par jour d'hospitalisation

Vos avantages

Une plus-value en votre faveur

En plus des prestations générales, l'assurance sodalis Spitalversicherung offre un avantage innovant dans tous les types d'assurance:

la prise en charge des thérapies RME

sodalis prend en charge par année civile 70% des coûts des thérapeutes enregistrés auprès du RME (Registre de Médecine Empirique) avec des méthodes thérapeutiques reconnues par le RME, jusqu'à un plafond de coûts défini (cf. aperçu des prestations hospitalières).

Rooming-in

Si un enfant de moins de 12 ans doit subir une intervention stationnaire dans un hôpital, sodalis prend en charge les coûts effectifs pour un membre de la famille qui l'accompagne, jusqu'à concurrence de CHF 50.— par nuit, pendant 30 jours au maximum par année civile.

Correction des oreilles

En cas de correction des oreilles, sodalis gesundheitsgruppe octroie un versement unique de CHF 1500.—. pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans révolus.

Moyens auxiliaires prescrits par un médecin

sodalis prend en charge par année civile 75% des coûts des moyens auxiliaires médicaux prescrits par un médecin et figurant sur une liste interne, jusqu'à concurrence d'un plafond de coûts défini (cf. aperçu des prestations hospitalières).

Allocation de naissance

sodalis verse une allocation de naissance de CHF 100.— par enfant lors de l'inscription d'un nouveau-né.

Fitness

sodalis prend en charge 50% des coûts d'un programme de fitness, jusqu'à concurrence de CHF 200.— par année civile, conformément à la liste interne avec instructions.

Séjourner moins cher

Séjour moins cher – remboursement immédiat

Avec le système «Séjour moins cher – remboursement immédiat», vous profitez directement et immédiatement de votre comportement responsable en matière de coûts. Un assuré disposant d'une couverture complémentaire sodalis halbprivat ou sodalis privat reçoit un montant fixe en francs par jour d'hospitalisation facturé s'il choisit une division hospitalière plus avantageuse. Renseignez-vous auprès de sodalis sur le montant qui est versé dans votre région dans un tel cas!

À l'étranger

Devoir d'information en cas d'urgence

Ces prestations couvrent les frais de traitement pendant un séjour temporaire à l'étranger d'une durée maximale de 12 mois. Ces prestations ne sont accordées que si l'assuré doit consulter un médecin ou se rendre à l'hôpital de manière inattendue en cas d'urgence. Les prestations de l'assurance obligatoire des soins (Medica) prévalent. En cas d'hospitalisation à l'étranger dans la division assurée, il n'y a droit aux prestations que si sodalis ou la centrale d'appel d'urgence ont été informés dans les 48 heures.

Centrale d'appel d'urgence

Votre centrale d'appel d'urgence à l'étranger

En cas d'urgence à l'étranger, vous bénéficiez automatiquement 24 heures sur 24 des vastes prestations du programme SOS:

- prise en charge des frais de transport dans le monde entier
- prise en charge des frais de recherche et de sauvetage dans le monde entier
- évacuation et/ou rapatriement sanitaire
- rapatriement de la dépouille
- service d'information sur les voyages
- conseil médical et aide à distance par l'intermédiaire de médecins correspondants à l'étranger
- frais de déplacement pour des tiers
- remise de garanties de prise en charge des coûts

Soyez libre – avec sodalis flex

Avec le modèle d'assurance dynamique sodalis flex, vous avez désormais le choix: vous pouvez choisir librement votre division à chaque admission à l'hôpital et n'avez plus à vous décider à l'avance. Pour certains traitements, on souhaite parfois le confort de la division demi-privée ou privée, sans encourir de frais excessifs.

Si vous optez pour la division semi-privée au lieu de la division commune, vous payez un supplément de CHF 100.– pendant max. 30 jours par année civile, en division privée de CHF 200.– par jour. Votre flexibilité est payante!

Succursales



sodalis

l'assurance de ton bien-être

brigue

furkastrasse 18
3900 brigue-glis
t 027 924 66 10
f 027 924 66 14
brig@sodalis.ch

goms

furkastrasse 65
3994 lax
t 027 971 13 22
f 027 971 41 22
goms@sodalis.ch

lötschental

dorfstrasse
3918 wiler
t 027 939 18 55
f 027 939 18 52
loetschen@sodalis.ch

naters

furkastrasse 18
3904 naters
t 027 527 15 20
f 027 948 14 04
naters@sodalis.ch

saastal

obere dorfstrasse 39
3906 saas-fee
t 027 527 15 50
f 027 527 15 51
saastal@sodalis.ch

schattenberge

dorfstrasse 11
3944 unterbäch
t 027 934 53 03
f 027 934 53 05
schattenberge@sodalis.ch

stalden

bahnhofstrasse 6
3922 stalden
t 027 952 20 40
f 027 952 20 43
stalden@sodalis.ch

staldenried

eschji
3933 staldenried
t 027 952 29 26
f 027 952 29 28
staldenried@sodalis.ch

susten-loèche

sustenstrasse 17
3952 Susten
t 027 527 15 80
susten-leuk@sodalis.ch

viège

balfrinstrasse 15
3930 viège
t 027 948 14 00
f 027 948 14 04
info@sodalis.ch

zermatt

am bach 9
3920 zermatt
t 027 966 65 80
f 027 966 65 89
zermatt@sodalis.ch